Règlement Défi Chrono

Toute inscription à une des épreuves que chronomètre Défi Chrono implique l'acceptation tacite sans réserve du règlement suivant.

1. Responsabilité et Sécurité

La participation à l'une des épreuves se fait sous la responsabilité de chaque participant. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol. Chaque concurrent-e doit être en possession d'une assurance-accident.

Chaque coureur s'engage à prendre les précautions d'usage, à signaler son abandon à l'organisation, à donner rapidement l'alerte s'il est témoin d'un accident, s'il se perd ou se rend compte que d'autres coureurs sont perdus et à porter assistance à tout autre coureur en difficulté.

2. Inscriptions

Le règlement de la finance d'inscription se fait via internet. Sauf sur présentation d'un certificat médical, l'inscription ne sera pas remboursée.

Les inscriptions sont également possibles sur place le jour de la course, avec une majoration de la finance d'inscription. Les inscriptions sont closes 20 minutes avant chaque départ. Ce délai devra être impérativement respecté pour des raisons de chronométrage.

3. Contrôle antidopage

Chaque coureur s'engage à respecter l'interdiction de dopage ainsi que de se conformer aux dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur.

4. Modification de parcours et annulation

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours, les horaires, voire même d'annuler une des épreuves ou l'ensemble de la manifestation pour quelque raison que ce soit, en particulier pour des raisons non prévisibles et indépendantes de sa propre volonté (conditions climatiques trop difficiles, tremblement de terre, attaque extra-terrestre...)

En cas de modification ou d'annulation, l'organisateur mettra tout en œuvre pour prévenir les concurrents dans les plus brefs délais.

En cas d'annulation, l'organisateur se réserve le droit de ne pas rembourser les finances d'inscriptions.

5. Droit à l'image et protection de la vie privée

Tout participant autorise l'organisation à utiliser sans restriction les films et les photos pris dans le cadre de la manifestation, notamment pour en effecteur sa promotion. Il permet également à l'organisation de publier son nom sur la liste des inscrits et dans les résultats.

6. Respect

Chaque participant s'engage à respecter le travail des organisateurs, les bénévoles et les autres participants, ainsi que le matériel et les locaux mis à disposition. En outre, il est demandé de ne pas jeter de déchets au sol sur le parcours ou aux alentours de la zone de départ / arrivée.

7. Comité de course

Le comité de course est habilité à prendre toute décision pour le bon déroulement de la course, et à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de la course sur toutes les réclamations formulées durant l'épreuve. Ses décisions sont sans appel. Pour tout point non prévu dans ce règlement, le comité de course statuera sur la décision à prendre